



Locataire laisse voiture épave apres depart du logement

Par **drilers**, le 13/11/2013 à 13:56

Bonjour

Après le départ d'une locataire de la maison qu'elle avait en location, elle abandonne une voiture sur les lieux de son ancienne location.

C'est à dire qu'elle a déménagé en laissant une voiture en état d'épave sur le terrain de la maison quittée.

Elle affirme qu'elle va enlever ce véhicule, mais rien dans les faits.

Cette voiture appartient à un copain de sa fille.

Notre problème c'est de relouer la maison avec ce véhicule.

Cela fait 15 jours que le véhicule n'a pas bougé.

Doit-on déposer plainte?

La personne vis uniquement d'aide sociale.

Merci pour votre réponse

Par **cocotte1003**, le 13/11/2013 à 18:01

Bonjour, envoyer lui une LRAR en lui signalant que si la voiture n'a pas été enlevée sous dix jours par exemple, vous le ferez en retenant la somme sur son dépôt de garantie, cordialement

Par **drilers**, le 13/11/2013 à 18:10

Merci Cocotte

Par **Lag0**, le 13/11/2013 à 19:02

Bonjour,

Le problème, c'est que pour faire enlever un véhicule, il faut normalement disposer de la carte grise, sans quoi un casseur ne peut pas le prendre.